



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de la Mobilité
et des Travaux publics

Madame la Ministre déléguée
auprès du Premier ministre,
chargée des Relations avec le Parlement

Luxembourg

Luxembourg, le 2 octobre 2026

Objet : Question parlementaire n° 4851 du 1 octobre 2026 de Monsieur le Député Marc Goergen concernant « Responsabilités politiques dans le cas des finances communales suite à la fraude occasionnée dans la Commune de Differdange ».

Madame la Ministre,

En date du 1 octobre 2026, vous aviez transmis la question parlementaire sous rubrique pour compétence conjointe du Ministre des Affaires intérieures et de la Ministre de la Mobilité et des Travaux publics.

Après analyse de la question, il apparaît cependant que celle-ci ne relève pas de ma compétence.

Je vous saurais gré de bien vouloir en informer Monsieur le Député Marc Goergen.

Veuillez agréer, Madame la Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

La Ministre de la Mobilité et des Travaux
publics

(s.) Yuriko Backes